



# RÈGLEMENT CONCOURS

## Marly, Voyage au Pays des Merveilles

**concours ouvert du 28 février au 28 Mars...**

### **Article 1 :**

Dans le cadre du Salon du livre « **Marly voyage au Pays des Merveilles** » des 1<sup>er</sup>, 2 Avril prochains, la Ville de Marly organise, le concours « **Marly voyage au pays des merveilles** » du 28 février au 28 mars 2017.

**Trois genres seront proposés : « écriture », « illustration » et « Valistoire\* ».**

La participation à ce concours est gratuite, libre ouverte à tous et implique l'acceptation pleine et entière du règlement par les participants et son application par les organisateurs.

Une copie du règlement est disponible sur le site internet de la ville de Marly : [www.marly.fr](http://www.marly.fr)

**Les documents fournis seront des originaux.**

La Ville se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de prolonger, de suspendre ou d'interrompre le concours sans que sa responsabilité soit engagée.

En cas de fraude flagrante ou douteuse (participations multiples, plagiat, bulletins à coordonnées identiques, erronées ou incomplètes) la ville se réserve la possibilité d'annuler le concours (ou une partie) et aussi de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs. La ville ne saurait être non plus rendue responsable des retards ou des pertes d'envois, du fait des services postaux ou autres, ou de leur destruction par tout autre cas fortuit.

### **Article 2 :**

La participation au concours est ouverte aux enfants, adolescents et adultes n'ayant jamais publié (c'est-à-dire qu'il ne faut pas avoir été édité à titre professionnel).

Le concours comporte 5 catégories, ouvertes aux participations en candidat libre ou en groupe (1 groupe = 1 participation = 1 lot en cas de classement primé) :

- 6- **Famille**
- 7- **De 6 à 12 ans (niveau élémentaire)**
- 8- **De 12 à 17 ans (à partir du collège)**
- 9- **Adultes (à partir de 18 ans)**
- 10- **Groupe (scolaire, loisirs, etc...)**

En sont exclues les personnes organisatrices et/ou appartenant au jury délibérateur. Une seule participation par genre sera prise en compte.

Pour participer, il faut joindre au projet :

- **le bulletin d'inscription rempli.**
- **pour les mineurs, l'autorisation parentale.**
- **l'autorisation de reproduction complète signée.**
- **la catégorie**

### **Article 3 :**

**Le candidat ne pourra être primé que pour une seule réalisation.**

Au dos de la réalisation devront figurer :

- ⇒ Nom, Prénom
- ⇒ Date de naissance
- ⇒ Adresses postale et électronique
- ⇒ Numéro de téléphone
- ⇒ Catégorie
- ⇒ Titre de l'œuvre.
- ⇒ Pour les classes et établissements scolaires (adresse postale et électronique de l'établissement, nom de l'enseignant pour les scolaires).

### **Article 4 :**

Les créations devront être **déposées ou adressées au plus tard le 28 Mars 2017 impérativement au :**

Service culturel, Mairie de Marly

Concours « ***Marly voyage au pays des merveilles*** »

Place Gabriel Péri, 59770 MARLY

### **Article 5 :**

Les réalisations seront soumises à un jury.

Leur décision sera sans appel.

Les créations seront évaluées selon des critères définis à l'avance (respect du thème et des consignes, originalité, qualité technique, composition, harmonie chromatique...).

### **Article 6 :**

**TOUS LES LAUREATS NOMINÉS SERONT RECOMPENSÉS**

**Les prix, en bons d'achats, utilisables exclusivement lors du salon du livre,  
seront remis aux lauréats lors de la remise de prix**

Le simple fait de participer entraîne l'acceptation, sous toutes ses formes et sans aucune restriction du présent règlement.

Signé et daté :